

sentira quand il les aura dites, mais qui de tout temps n'ont été remarquées que de très peu de gens; et il ne pourra les exprimer que par un assemblage et d'idées et de mots très rarement vus ensemble." N'est-ce pas là le secret de ce que vous avez mis de recherche ou de préciosité dans votre façon de dire? Il vous a semblé, comme à l'auteur de "Marianne" et du "Paysan parvenu", que la langue usuelle, la langue ordinaire, celle du discours et de la conversation, n'exprimait rien que d'un peu court ou d'un peu gros, et rien surtout qui ne fût d'une observation facile et trop superficielle."

Il y a là une critique et il y a là une louange. Mais critique et louange sont entrelacées de telle manière que l'une ne peut piquer sans que l'autre caresse. Voilà un parfait modèle de l'art délicat du bien dire.

M. Brunetière n'est pas un dilettante; c'est un penseur vigoureux et il s'occupe autant, sinon plus, du fond que de la forme dans les œuvres qui sollicitent son attention. Il ne pouvait "recevoir" M. Hervieu sans marquer ses réserves pour quelques-unes des idées de celui-ci. Mais les séances académiques n'admettent pas les exécutions outrancières. M. Brunetière n'a donc fait que noter ses dissentiments:

"J'ai le regret de ne partager votre opinion ni sur le féminisme, ni sur l'individualisme. Si le mariage n'est pas indissoluble, je vois à peine quel en serait l'objet. J'ai d'ailleurs toujours cru qu'on ne l'avait inventé que dans l'intérêt de la femme. La loi de l'homme est une précaution que l'homme a prise contre sa propre inconstance... Et nous sommes tous de pauvres êtres! hommes et femmes, qui ne vivrions pas un demi-quart d'heure d'accord, si chacun de nous, en toute circonstance, revendiquait impitoyablement la totalité de ce qu'il appelle son droit. "Summum jus, summa injuriat." Vous, monsieur, qui nous avez si bien montré ce que cette revendication avait de tyrannique lorsque c'est le mari qui s'en autorise, comment n'avez-vous pas vu qu'elle n'a rien de moins inhumain quand c'est notre femme qui prétend l'exercer? Et si la "Loi de la femme" se substituait à la "Loi de l'homme", que croyez-vous qu'il y eût de changé dans le monde?"

Au résumé, cette séance de réception de M. Hervieu a été très brillante et très intéressante.